



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

FAITS MARQUANTS

DREETS Bretagne

2025



La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne pilote et coordonne au niveau régional la territorialisation des politiques publiques liées au développement économique, à l'emploi, au travail, à la cohésion sociale, à la concurrence et à la protection des consommateurs.

» Ses missions

La DREETS assure pour le ministère du Travail la coordination régionale de la politique du travail et de l'inspection du travail.

Auprès du préfet de région, la DREETS Bretagne est l'administration régionale de l'Etat qui assure :

- » Le soutien à la compétitivité des entreprises et l'accompagnement face aux mutations économiques,
- » Le développement de l'activité et de l'emploi (accès et retour dans l'emploi, développement de l'emploi et des compétences, formation professionnelle),
- » L'insertion sociale et professionnelle, pour accompagner les personnes en difficulté de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi,
- » Le contrôle du bon fonctionnement des marchés et des relations commerciales et la protection des consommateurs (concurrence, consommation et répression des fraudes),
- » Le déploiement des politiques de cohésion sociale (protection des personnes vulnérables, lutte contre les exclusions, hébergement, politique de la ville et intégration) et l'inspection des établissements et services sociaux,
- » La formation et la certification des professions sociales et de santé non médicales.

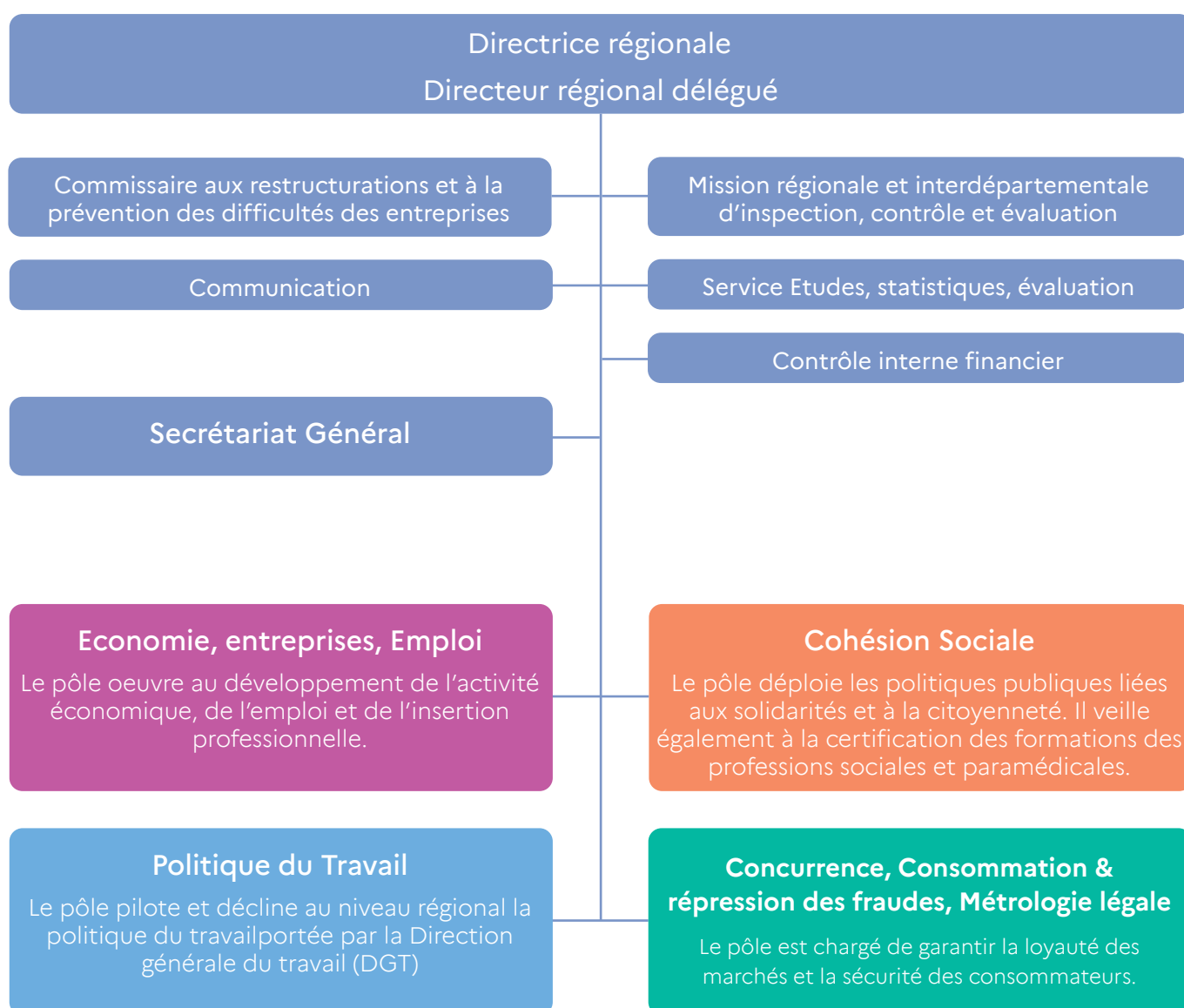
Elle conduit ces missions en lien direct avec les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), et les directions départementales de la protection des populations (DDPP).



Son organisation

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne est structurée autour d'un secrétariat général et de 4 pôles :

- » le pôle **Économie, entreprises, emploi** (3E),
- » le pôle **Cohésion sociale** (CS),
- » le pôle **Politique du travail** (T),
- » le pôle **Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie légale** (C)



3E

UN PROGRAMME PLEINEMENT MOBILISÉ POUR L'EMPLOI ET LA JEUNESSE EN BRETAGNE

Entre 2022 et 2025, ce sont 27 600 personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre des projets cofinancés par la DREETS au titre du programme Fond Social Européen FSE + « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences ».

Des chiffres qui reflètent l'ampleur de l'engagement collectif : **153 opérations programmées, 100 % des ressources mobilisées, soit 29,4 M€ investis au service des publics les plus fragilisés.**

La jeunesse reste au cœur des priorités : **64 % des bénéficiaires ont entre 18 et 29 ans.** Prévention du décrochage scolaire, insertion professionnelle, développement de l'alternance sont autant de leviers actionnés pour construire des parcours durables.

Ces résultats ont été salués par la Commission européenne lors du comité de suivi inter-fonds de décembre 2025 à Quimper, ainsi que par la DGEFP dans le cadre du dialogue de gestion FSE. Une reconnaissance qui témoigne de la qualité du travail partenarial mené à l'échelle régionale et de l'engagement du service.



27 600 bénéficiaires du programme FSE + « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences »

3E

SENIORS EN BRETAGNE : UNE STRATÉGIE RÉGIONALE PREND FORME

Comment mieux accompagner les 50 ans et plus vers l'emploi ? C'est la question au cœur d'une mobilisation régionale qui a pris de l'ampleur en 2025.

En juin, un séminaire réunissant employeurs et salariés s'est tenu à la préfecture de Région. Témoignages, échanges concrets, valorisation de l'expérience : l'événement a posé les bases d'une réflexion partagée sur l'emploi des seniors.

Dans la foulée, un diagnostic régional a permis de dresser un état des lieux des actions existantes. Résultat : **une feuille de route 2026-2027** articulée autour de quatre axes — **accès et retour à l'emploi, prévention de l'usure professionnelle, mobilisation des employeurs, et sécurisation des parcours face aux mutations économiques.**

Le service accès et retour à l'emploi formation professionnel (AREFP) entend faire de **l'emploi des seniors une priorité concrète**, portée collectivement par l'ensemble des acteurs du territoire.

3E

LE CREFI INSTALLÉ, CAP SUR UNE COORDINATION RENFORCÉE

Le 22 mai 2025 a marqué une étape importante avec l'installation officielle du **Comité régional pour l'emploi, la formation et l'insertion** (CREFI). Cette instance réunit l'État, la Région, les partenaires sociaux, la Direction régionale de France Travail, le GREF et l'ensemble des partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la formation autour d'une ambition commune : mieux coordonner nos politiques publiques en Bretagne sur ces 3 thématiques.

Dès cette première année, le CREFI s'est doté d'une feuille de route 2025 structurée en trois priorités : **renforcer l'accompagnement des personnes, mieux insérer les publics fragiles grâce à des outils coordonnés, et anticiper les évolutions du marché du travail aux côtés des acteurs économiques bretons.**

La loi pour le plein emploi a permis la mise en place d'une gouvernance nouvelle, au service d'une **action publique plus lisible et plus efficace sur le terrain.**

3E

FRANCE 2030 ET DÉCARBONATION : LA BRETAGNE INDUSTRIELLE SE TOURNE VERS L'AVENIR

En 2025, la Bretagne a franchi un nouveau cap dans sa transformation industrielle, portée par deux dynamiques complémentaires.

D'un côté, France 2030 : 67 projets bretons ont bénéficié de 180 M€ de financements publics cette année. Depuis 2021, ce sont 470 projets : entreprises et universités confondues qui ont été soutenus à hauteur de 847 M€. Systèmes magnétiques pour la fusion nucléaire, conception 3D par IA, nouvelles pompes à chaleur : **l'innovation bretonne est bien au rendez-vous.**

De l'autre, la décarbonation : en lien avec la DREAL et l'ADEME, la DREETS a accompagné 14 sites industriels majeurs pour identifier leurs **leviers de réduction des émissions de CO₂**. Sobriété, efficacité énergétique, substitution des énergies fossiles les pistes sont tracées. Une restitution publique s'est tenue en juillet 2025 sur le site Stellantis de Rennes, ouvrant le dialogue entre industriels et acteurs publics.



67 projets bretons en 2025

180 M€ de financements publics

3E

PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE EN BRETAGNE

La DREETS Bretagne a organisé la 3e édition de « Breizh' Alternance » la Semaine de l'apprentissage en Bretagne à destination des jeunes. Elle permet de promouvoir l'apprentissage, d'informer sur ce dispositif et de faire rencontrer futurs et potentiels apprentis, centres de formation et recruteurs.

Plus de **30 événements ont été organisés localement** par les acteurs de l'emploi et de la formation, plus de **600 jeunes se sont mobilisés** (lycéens, étudiants, personnes en formation ou en reconversion). Un événement de clôture a réuni plus de **100 acteurs de l'apprentissage en Bretagne**.



38 000 nouveaux contrats d'apprentissage signés en Bretagne

3E

PACTES SECTORIELS : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI ET LES COMPÉTENCES EN BRETAGNE

Depuis 2019, huit secteurs de l'économie bretonne s'étaient engagés dans des contrats d'objectifs quadripartites associant l'État, la Région, les branches professionnelles et les partenaires sociaux. Arrivés à échéance en 2022, ces contrats ont laissé place à un outil renouvelé et plus ambitieux : **les pactes sectoriels pour le développement de l'emploi et des compétences**.

Signés pour la période 2025-2028, ces pactes structurent l'action collective autour de trois grands enjeux : **mieux faire correspondre la formation aux besoins réels des entreprises, anticiper les transitions écologique, numérique et démographique, et renforcer la cohésion sociale et la qualité de vie au travail**.

En 2025, cinq pactes ont été signés : Agriculture, Bâtiment, Travaux publics, Pêche et aquaculture, et Numérique. Cinq autres suivront en 2026 : Métallurgie, Carrières et matériaux, Aide à domicile, Alimentaire, et Transport/logistique.

Ancrés dans les spécificités économiques bretonnes : économie maritime, filière agricole et agroalimentaire, industrie et technologies ces pactes permettent d'apporter **des réponses concrètes, secteur par secteur, pour un marché du travail breton plus solide et plus inclusif**.

CS

JOURNÉE RÉGIONALE DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Le 25 novembre 2025, la DREETS et la région Bretagne ont co-organisé une journée d'étude destinée aux établissements et instituts de formation dans les domaines social et paramédical, consacrée aux enjeux de la transition juste.

Face à l'accélération des bouleversements climatiques et à l'augmentation des inégalités sociales qui en découlent, la question d'une **transition écologique juste** s'impose aujourd'hui comme un **enjeu central pour les secteurs sanitaire et social**.

Cette journée, qui a réuni environ 80 participants, a permis d'échanger autour des enjeux d'une transition écologique juste dans les formations sanitaires et sociales, accompagner les équipes pédagogiques dans l'adaptation de leurs formations et mieux préparer les professionnels de demain aux réalités écologiques, sanitaires et sociales à venir.

Elle fut organisée autour de deux temps forts :

- › **comprendre et analyser les enjeux de la transition écologique pour les professionnels du soin et de l'accompagnement** (réfléchir et acculturer aux enjeux écologiques en lien avec les réalités professionnelles des futurs soignants et travailleurs sociaux),
- › **donner à voir des initiatives concrètes pour encourager l'adaptation des pratiques pédagogiques** (échanges d'expérience).

La prochaine journée d'étude, consacrée aux enjeux de l'intelligence artificielle dans les formations et co-organisée par la DREETS, la Région Bretagne et l'ARS, se tiendra le 28 janvier 2027.

CS

SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) AVEC COALLIA

L'association COALLIA est gestionnaire de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) en Bretagne. Elle est implantée dans les quatre départements bretons et gère environ 60 % des places de CADA (soit 1 501 places).

L'Etat et l'association sont signataires depuis plusieurs années d'un **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** fixant le cadre de travail et les aspects financiers pour la gestion des CADA. Le contrat est de portée régionale du fait de la présence de CADA dans chaque département.

Les objectifs portent notamment sur la **qualité de la prise en charge des personnes hébergées, la gouvernance et les ressources humaines** ou encore les **partenariats dans les territoires**.

Début juillet 2025, le préfet de région Bretagne, Amaury de Saint-Quentin et le directeur général de l'association Coallia, Arnaud RICHARD, ont signé ce nouveau CPOM pour 2025-2027.



CS

JOURNÉE ANNIVERSAIRES - VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

La DREETS Bretagne a organisé une journée Anniversaires pour les **120 ans de la loi 1905** : Loi de séparation des Églises et de l'État et les **10 ans de plan de formation Valeurs de la République et Laïcité**.

L'ensemble des référents Laïcité bretons étaient conviés pour ce temps fort. Plus de **60 participants** ont fait le déplacement.

Cette journée a été l'occasion de faire se rencontrer les **divers acteurs institutionnels de la laïcité en Bretagne** notamment autour de témoignages et d'intervention sur l'histoire de la loi 1905 et sur le prosélytisme et la préservation de la liberté de religion.



» **81 formateurs** bretons Valeurs de la République et Laïcité disposent d'une habilitation en cours

CS

INTÉGRATION DES PUBLICS ÉTRANGERS PRIMO-ARRIVANTS / CTAI AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL

Dans un contexte marqué par une hausse régulière des **étrangers primo-arrivants** présents sur le territoire breton, la coopération des acteurs locaux pour favoriser l'efficacité des parcours d'intégration est un objectif majeur de l'Etat. Le renforcement de la dynamique de contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales, initiée en 2019, constitue un levier stratégique important.

La Région Bretagne a souhaité s'engager aux côtés de l'Etat pour répondre au mieux aux besoins de ces publics les plus fragiles vers la qualification professionnelle et l'emploi. C'est dans ce cadre que le **contrat territorial d'accueil et d'intégration** a été signé le 12 décembre 2024 entre le Président du Conseil régional de Bretagne et le Préfet de la région Bretagne. D'une durée de 3 ans (2024-2026), ce contrat permet d'initier de nouvelles formations spécifiques pour le public des étrangers primo-arrivants, de renforcer l'interconnaissance entre les acteurs concernés. Il vient renforcer le partenariat entre la Région Bretagne et l'Etat, notamment pour articuler leurs dispositifs respectifs.

» Dans le cadre du CTAI, en 2025, 35 étrangers primo-arrivants ont participé aux quatre actions qualifiantes. Une centaine de professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi a également participé à un webinaire de sensibilisation à la situation des ressortissants étrangers dont les étrangers primo-arrivants.

T

GUIDE PRATIQUE TPE-PME SUITE AUX INONDATIONS

Après la tempête CIARAN puis les inondations qui ont touché l'île et Vilaine et le Morbihan, le pôle T a condensé les **principales obligations et recommandations pour accompagner les entreprises à la reprise d'activité**, que se soit au niveau de la prévention des risques professionnels mais également le plan de continuité d'activité ou le recours à l'activité partielle.

Vagues de chaleur, protection des travailleurs

Avec les différentes vagues de chaleur au cours de l'année 2025, le plan régional santé travail a proposé un **webinaire pour accompagner les entreprises sur l'impact sur la santé de l'évolution climatique**. Ce webinaire se termine par un outil d'autodiagnostic pour les entreprises sur le sujet. Par ailleurs, les agents de contrôle ont réalisé 135 interventions au plus fort des épisodes de fortes chaleurs pour protéger les salariés exposés à des températures incompatibles avec une activité professionnelle. Un agent a mobilisé une mise en demeure prise en application des nouvelles dispositions introduites par le décret du 27 mai 2025.



135 interventions pour protéger les salariés exposés aux fortes chaleurs

T

CAMPAGNES DE CONTRÔLE CIBLÉES SUR LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

Hôtel-Café-Restaurant (HCR), CSE, amiante, recours aux contrats courts, travail précaire, lutte contre l'hébergement indigne, toutes ces thématiques ont fait l'objet de contrôle par l'inspection du travail.

En Bretagne, ces campagnes de contrôles déployées en 2025 avaient pour objectif de **garantir les droits des personnes les plus vulnérables**. Dans les Côtes d'Armor, une campagne visant à contrôler la durée du travail des travailleurs saisonniers s'est déroulée durant l'été. Le département d'Ille-et-Vilaine a déployé une campagne de contrôle relative à la prévention du risque d'inhalation des fibres d'amiante visant les opérations de démolition, rénovation.

En 2025, le pôle T déploie une campagne de sensibilisation et de contrôle sur les CSE, totalisant une centaine d'interventions.

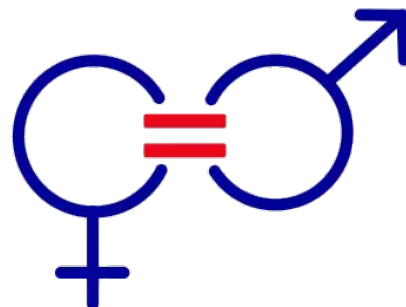
Le campagne nationale précarité a été déployée à l'occasion de 117 contrôles, certains se soldant par des embauches de personnes en contrats courts en CDI, d'autres par une procédure pénale pour recours abusifs aux contrats courts.

T

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le système d'inspection du travail a poursuivi son action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les entreprises, avec notamment le **contrôle de la mise en œuvre de l'index de l'égalité salariale qui demeure une priorité des services.**

93,70% des 2268 entreprises bretonnes assujetties ont publié leur index en 2025, en progression de 7 points par rapport à l'année 2024, pour une note moyenne à l'index de 89 sur 100 points.



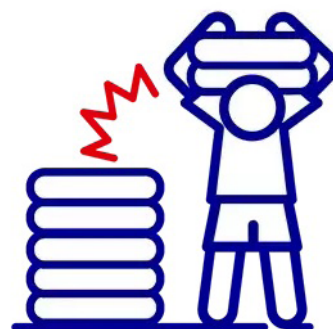
93,70% des 2268 entreprises ont publié leur index

T

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL ET LA FRAUDE

Le travail illégal constitue un préjudice pour les travailleurs privés de leurs droits ; pour les organismes de protection sociale qui ne recouvrent pas les cotisations dues ou pour les autres opérateurs économiques qui pâtissent de concurrence déloyale.

L'inspection du travail a poursuivi son concours à la lutte contre le travail illégal dans le cadre de ce PNA mais également du PNLT 2023-2027 et ainsi que des **CODAF** des 4 départements bretons dans le cadre de la coopération interministérielle.



Les contrôles réalisés mettent en évidence :

- › **La persistance du travail dissimulé** sous ses formes classiques et organisées
- › des situations de fraude en matière de détachement et de prestations de services internationales
- › une augmentation des situations relatives à des **faux travailleurs indépendants** et à des faux statuts en général (apprentissage notamment)
- › des situations **d'atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs**, notamment parmi les publics vulnérables que sont les travailleurs étrangers et saisonniers. Des **constants d'hébergements indignes** se sont multipliés en particulier dans les secteurs agricoles et de la restauration. Enfin, des **situations potentielles de traite des êtres humains** ont également été identifiés dans ces secteurs.

Pour mieux y répondre et accompagner les travailleurs victimes de ses situations, une **convention a été conclue fin 2025 avec le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM).**

T

DEPLOIEMENT DU PLAN NATIONAL D'ACTION (PNA)

Le plan national d'action (PNA) du système d'inspection du travail 2023-2025 a mobilisé le système d'inspection du travail de Bretagne sur des sujets incontournables :

- › Prévenir les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles,
- › Lutter contre les fraudes,
- › Réduire les inégalités,
- › Protéger les travailleurs les plus vulnérables,
- › Appuyer et promouvoir le dialogue social.



11 660 interventions totales

4 318 préventions du risque AT/MP

486 interventions fraudes

576 réductions des inégalités

862 précarités

RENSEIGNEMENTS DÉLIVRÉS EN DROIT DU TRAVAIL



30 507 demandes traitées

C

OPÉRATION DE CONTRÔLE DES CRIÉES - MÉTROLOGIE

Le service de la métrologie légale du pôle C a réalisé une **campagne de vérification** des instruments de pesage utilisés dans les criées des quatre départements bretons. Tous les produits de la pêche maritime et de l'aquaculture marine doivent être pesés avant leur première mise sur le marché. Cette pesée s'effectue généralement lors du débarquement. Les criées jouent un rôle clé en assurant la pesée des captures des bateaux de pêche côtiers et hauturiers. L'objectif de la campagne de contrôle était donc de vérifier que les poissons étaient pesés sur des **balances conformes à la réglementation** et que la **traçabilité des données** était garantie. Lors de ces contrôles, plusieurs non-conformités ont été constatées, notamment des scellements déchirés et des vérifications périodiques dépassées. Ces anomalies ont nécessité l'intervention d'organismes agréés pour la remise en conformité des balances. Cette campagne de vérification a également permis des **échanges constructifs**, notamment sur la nécessité d'une **mémoire alibi** suffisamment performante pour garantir une conservation optimale des données, en fonction des volumes de poissons pesés.



C

CONTRÔLES DGCCRF S'INSCRIVANT DANS LA THÉMATIQUE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'accompagnement des consommateurs et des professionnels dans la transition écologique est une des priorités de la DGCCRF. Elle s'est fixée deux objectifs : intégrer les questions de **durabilité et d'écoconception** à la protection des consommateurs, aux côtés de la **sécurité** et de la **loyauté** ; intensifier et élargir la lutte contre le **greenwashing**. Pour le pôle C, la mise en œuvre du plan de contrôle a permis de mener plusieurs enquêtes en lien direct avec la **transition écologique** (efficacité énergétique des logements, écoconception des produits d'équipements de la maison, allégation environnementale dans de nombreux domaines). Plus de **500 établissements** auront ainsi été contrôlés en 2025 dans la région, sur cette thématique de la transition écologique.

C

OCN MÉTROLOGIE : CONTRÔLE DES CENTRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE

La Direction Générale des Entreprises (DGE) a inscrit la transition écologique parmi ses **priorités stratégiques**. Dans ce cadre, le service métrologie du pôle C de la DREETS a réalisé une opération nationale de contrôle (ONC) des centres agréés de contrôle technique (CCT) des véhicules s'est déroulée du 8 septembre au 24 octobre 2025.

Son objectif : vérifier la **conformité des instruments de mesure** utilisés pour identifier les véhicules responsables d'**émissions atmosphériques excessives** (opacimètres, analyseurs de gaz) ou de **surconsommation énergétique** due à une pression inadaptée des pneumatiques (manomètres). Cette action a permis également de contrôler les conditions d'utilisation des sonomètres dans les CCT, en lien avec la mise en place du contrôle technique obligatoire des véhicules à deux ou trois roues et des quadricycles à moteur. Le nombre total d'instruments refusés s'élève à 11. Cette opération nationale majeure conduite sur le territoire breton, aura permis de vérifier la conformité de près de **70%** des CCT de la région.

C

CONTRÔLES DÉLAIS DE PAIEMENT - CCRF

Le respect des délais de paiement interentreprises permet d'**éviter des difficultés de trésorerie** en chaîne pouvant provoquer la disparition prématurée de nombreuses entreprises et particulièrement des plus fragiles d'entre elles. Il constitue un **enjeu essentiel pour les plus petites entreprises**, qui sont souvent les premières à payer et les dernières à l'être. Chaque année, la DGCCRF, et plus précisément les agents des services concurrence des pôles C des DREETS, sont chargés de réaliser les contrôles portant sur les délais de paiement interentreprises. En 2025, Le pôle C a maintenu en 2025 une pression de contrôle ambitieuse. **67 opérateurs** ont été contrôlés sur cette thématique délais de paiement. A la faveur d'un ciblage méticuleux, le pourcentage d'opérateurs contrôlés faisant l'objet de suites correctives ou répressives s'élève à **49,3%**. Par ailleurs, le montant total des amendes notifiées en 2025 s'élève à **3 369K€**.

T

C

MRIICE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DE LA RENCONTRE RÉGIONALE DES AGENTS DE CONTRÔLE

La DREETS Bretagne a réuni les agents de l'inspection du travail, de la DGCCRF, du contrôle de la formation professionnelle, de la métrologie légale et de la MRIICE pour un séminaire commun Corps de contrôle. Cette seconde édition s'est déroulée le 30 septembre dernier à Vannes en **présence de 150 agents**.

Sous une approche théorique et pratique, les intervenants bretons et nationaux se sont succédés pour présenter leurs travaux : changement climatique, décarbonation, impact des fortes chaleurs ou encore les fraudes à la rénovation énergétique...

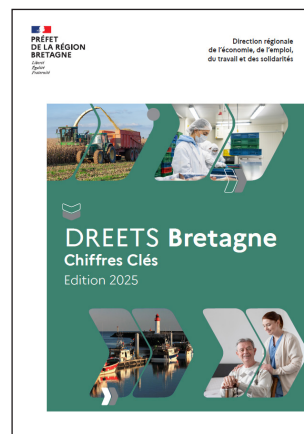
Autant de sujets intéressants pour les agents qui suivent de façon quotidienne l'évolution des métiers, des travailleurs, de la consommation et de la société en général.

SESE

CHIFFRES CLÉS DE LA DREETS BRETAGNE - EDITION 2025

Cette publication rassemble des **nombreuses données** sur la population, l'emploi, le marché du travail, les politiques de l'emploi, l'activité économique, les conditions de travail, la pauvreté et la protection des publics vulnérables.

Elle s'adresse au grand public, mais également aux acteurs institutionnels et économiques, aux partenaires sociaux et aux administrations et collectivités locales, en permettant d'éclairer leurs actions.



Liens et contacts utiles

- » Informations sur le CEJ : www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune#accompagnement
- » Résultats de l'index Egalité Professionnelle en Bretagne : <https://bretagne.dreets.gouv.fr/L-Index-d-egalite-professionnelle-entre-femmes-et-hommes-en-Bretagne>
- » Consulter le Guide Energies : <https://bretagne.dreets.gouv.fr/Crise-energetique-2023-Un-guide-Energies-a-destination-des-entreprises>
- » Consulter le Bilan économique 2023 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7936462>
- » Site du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion : <https://travail-emploi.gouv.fr/>
- » Site de la direction générale des Entreprises : <http://www.entreprises.gouv.fr>
- » Site de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes : <http://economie.gouv.fr/dgccrf>
- » Site de la préfecture de Bretagne : <http://prefectures-regions.gouv.fr/bretagne>

DREETS BRETAGNE

Protéger - Accompagner - Développer



Le Newton
3 bis avenue de Belle Fontaine - CS 71714
35517 CESSON-SEVIGNE CEDEX

02 99 12 22 22

<http://bretagne.dreets.gouv.fr>

Réalisation :
Service communication de la DREETS Bretagne

Crédits photographiques :
DREETS Bretagne, Adobe Stock, Getty image, Pictogrammes de l'Etat